

Date et heure de l'événement

- a) Date de l'événement: (jj/mm/aaaa)
 b) Heure de l'événement: (hh:mm)

Coordonnées du lieu et de la personne qui signale l'événement

Exploitant/propriétaire	
Nom/type de l'installation:	
Nom/code du champ (le cas échéant):	
Nom de la personne signalant l'événement:	
Fonction de la personne signalant l'événement:	
Coordonnées:	
Numéro de téléphone:	
Adresse électronique:	

Catégorisation de l'événement ⁽²⁾

Quel est le type d'événement signalé? (Plusieurs possibilités peuvent être choisies.)

- ☐ A Rejet involontaire de pétrole, de gaz ou d'autres substances dangereuses, enflammées ou non:
1. Tout rejet accidentel de gaz ou de pétrole enflammé sur ou à partir d'une installation en mer.
 2. Le rejet accidentel sur ou à partir d'une installation en mer:
 - a) de gaz naturel ou de gaz associé évaporé non enflammé si la masse rejetée est ≥ 1 kg;
 - b) d'hydrocarbure de pétrole liquide non enflammé si la masse libérée est ≥ 60 kg.
 3. Le rejet ou la fuite accidentel de toute substance dangereuse, concernant laquelle les risques d'accident majeur ont été évalués dans le rapport sur les dangers majeurs, sur ou à partir d'une installation en mer, y compris les puits et retours d'additifs de forage.
- ☐ B Perte de contrôle d'un puits nécessitant la mise en route des équipements de contrôle de puits, ou défaillance d'une barrière de puits nécessitant son remplacement ou sa réparation:
1. Toute éruption (*blowout*), quelle que soit la durée.
 2. La mise en service d'un système de prévention des éruptions ou d'un déflecteur (*diverter*) pour contrôler le rejet accidentel de fluides provenant d'un puits.
 3. La panne mécanique d'une partie quelconque d'un puits, dont le rôle est de prévenir ou de limiter l'effet du rejet accidentel de fluides provenant d'un puits ou provenant d'un réservoir et remontés vers la surface via un puits, ou dont la défaillance risque de causer ou de contribuer à un tel rejet.
 4. La prise de mesures conservatoires supplémentaires par rapport à celles déjà contenues dans le programme de forage initial, qui ne maintient pas une distance minimale de séparation prévue entre puits adjacents.

⁽²⁾ Conformément à l'annexe IX de la directive 2013/30/UE.

- ☐ C Défaillance d'un élément critique pour la sécurité et l'environnement:
Toute perte ou non-disponibilité d'un SECE nécessitant une action corrective immédiate.
- ☐ D Perte d'intégrité structurelle significative de l'installation, dégradation de la protection contre les effets des incendies ou explosions, ou perte de positionnement d'une installation mobile:
Toute circonstance décelée qui réduit l'intégrité structurelle de conception de l'installation, y compris en ce qui concerne la stabilité, la flottabilité et le maintien de la position dans la mesure où elle exige une action corrective immédiate.
- ☐ E Les navires sur le point d'entrer en collision et les collisions survenues entre des navires et des installations en mer:
Toute collision, ou risque de collision, entre un navire et une installation en mer qui a ou qui pourrait dégager suffisamment d'énergie pour causer des dommages à l'installation et/ou aux navires de nature à compromettre l'intégrité globale structurelle ou opérationnelle.
- ☐ F Les accidents d'hélicoptère survenus sur des installations en mer ou à proximité:
Toute collision, ou risque de collision, entre un hélicoptère et une installation en mer.
- ☐ G Tout accident mortel à signaler conformément aux dispositions de la directive 92/91/CEE
- ☐ H Tout accident ayant occasionné au moins cinq blessés graves à signaler conformément aux dispositions de la directive 92/91/CEE
- ☐ I Toute évacuation du personnel:
Toute évacuation d'urgence non prévue d'une partie ou de la totalité du personnel à la suite d'un accident majeur, ou lorsqu'il existe un risque important d'accident majeur
- ☐ J Un incident environnemental majeur:
Tout incident environnemental majeur tel que défini à l'article 2, paragraphe 1, point d), et à l'article 2, paragraphe 37, de la directive 2013/30/UE.

Remarques:

Si l'incident relève de l'une des catégories mentionnées ci-dessus, l'exploitant/propriétaire passe à la ou aux sections correspondantes. Il se peut donc qu'un seul incident nécessite de remplir plusieurs sections. L'exploitant/propriétaire transmet les sections remplies à l'autorité compétente dans les dix jours ouvrables suivant l'événement, en s'appuyant sur les meilleures informations disponibles à ce moment. Si l'événement signalé est un accident majeur, l'État membre déclenche une enquête approfondie conformément à l'article 26 de la directive 2013/30/UE.

Les décès et blessures graves sont signalés conformément aux dispositions de la directive 92/91/CEE.

Les incidents d'hélicoptère sont signalés conformément aux règles de l'Espace aérien commun (EAC). Si un accident d'hélicoptère relève de la directive 2013/30/UE, la section F est complétée.

Compte tenu de l'obligation qui incombe aux États membres de maintenir ou d'atteindre un bon état écologique [*good environmental status* (GES)] conformément à la directive 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil ⁽³⁾, si un rejet involontaire de pétrole, de gaz ou d'une autre substance dangereuse, ou la défaillance d'un élément critique pour la sécurité et l'environnement se traduit, ou est susceptible de se traduire, par une dégradation de l'environnement, les autorités compétentes doivent en être informées.

⁽³⁾ Directive 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin (directive-cadre "stratégie pour le milieu marin") (JO L 164 du 25.6.2008, p. 19).

SECTION A

REJET INVOLONTAIRE DE PÉTROLE, DE GAZ OU D'AUTRES SUBSTANCES DANGEREUSES, ENFLAMMÉES OU NON

A.1. **Y a-t-il eu un dégagement de substances d'hydrocarbures?** Oui ☐ Non ☐

Si oui, remplir les points suivants:

I. Hydrocarbures (HC) rejetés: (Cochez la case correspondante)

NON LIÉS AU PROCÉDÉ: ☐ (Précisez)

LIÉS AU PROCÉDÉ: Pétrole ☐ Condensat ☐ Gaz ☐ Diphasique ☐

Pour le gaz ou diphasique, indiquez le taux de H₂S: (estimation en ppm)

II. Estimation de la quantité libérée:

Précisez les unités (par exemple, tonnes, kg, Nm³)

III. Taux de libération initiale estimé:

Précisez les unités (par exemple, tonnes/jour, kg/s, Nm³/s)

IV. Durée de la fuite: (secondes/minutes/heures)

(Temps estimé écoulé à partir de la détection, par exemple par alarme, livre de bord électronique, jusqu'à la fin de la fuite)OJ

V. Localisation de la fuite:

VI. Classification de la zone à risque: (c'est-à-dire zone dans laquelle est survenu l'incident)

(Cochez la case correspondante) 1 ☐ 2 ☐ Non classée ☐

VII. Ventilation du module? Naturelle ☐ Forcée ☐

Combien de côtés fermés?

(Indiquez le nombre de parois, y compris sol et plafond)

Volume du module: (en m³)

Nombre estimé de renouvellements d'air (si connu):

Indiquez le taux horaire:

VIII. Conditions météorologiques:

Vitesse du vent: Direction du vent:

(Indiquez les unités, par exemple mph, m/s, ft/s) (Indiquez la direction en degrés)

Décrivez les autres conditions météorologiques pertinentes:

IX. Pression du système:

Pression nominale: Pression effective:

(Indiquez les unités, par exemple bar, psi ou autres)

(c'est-à-dire au moment du rejet)

X. Moyen de détection: (Veuillez cocher le type de détecteur ou préciser selon qu'il convient)

- ☐ Feu
- ☐ Gaz
- ☐ Fumée
- ☐ Autre

XI. Cause de la fuite: (Veuillez donner une brève description et compléter la liste de contrôle "Cause" ci-après)☐**XII. Y a-t-il eu inflammation?** (Veuillez cocher la case appropriée)Oui ☐ Non ☐Si oui, s'est-elle produite: Instantanément ☐ Avec retard ☐ Temps de retard:
(secondes)

Y a-t-il eu: (Ajoutez un enchaînement d'événements en numérotant les cases correspondantes dans l'ordre où ils se sont produits)

☐ Inflammation spontanée	☐ Explosion
☐ Jet enflammé	☐ Feu de nappe

XIII. Source de l'inflammation (si elle est connue)

Fournir une description de la source de l'inflammation:

.....

XIV. Quelles mesures d'urgence ont été prises? (Cochez la case correspondante)

☐ Mise à l'arrêt ☐ Automatique ☐ Manuelle	☐ Purge rapide ☐ Automatique ☐ Manuelle
☐ Aspersión ☐ Automatique ☐ Manuelle	☐ CO ₂ /Halon/Inertes ☐ Automatique ☐ Manuelle
☐ Appel au rassemblement ☐ Aux points de rassemblement ☐ Aux embarcations de secours	☐ Autres, précisez

XV. Remarques complémentaires éventuelles:

.....

LISTE DE CONTRÔLE DES CAUSES DE LA FUITE (voir le point A.1.XI "Cause de la fuite")

(Veuillez indiquer parmi les causes proposées celles qui s'approchent le plus de la cause de la fuite)

Indiquez la ou les causes de la fuite.

Pour chacune des catégories suivantes, cochez les cases appropriées:

☐ a) Conception:	
☐ Défauts liés à la conception	
☐ b) Équipement:	
☐ Corrosion interne	☐ Corrosion externe
☐ Défaillance mécanique due à la fatigue	☐ Défaillance mécanique due à l'usure
☐ Érosion	☐ Défaut matériel
	☐ Autres, précisez
☐ c) Exploitation:	
☐ Erreur de montage	☐ Défaut de fermeture
☐ Inspection mal effectuée	☐ Essais mal exécutés
☐ Exploitation incorrecte	☐ Entretien mal effectué
☐ Chute d'objet	☐ Autre impact
☐ Ouverture en présence de HC	
☐ Autres, précisez	
☐ d) Procédure:	
☐ Non-respect de la procédure	☐ Non-respect de l'autorisation de travaux
☐ Défaut de procédure	
☐ Autres, précisez	

Indiquez quel était le mode opératoire dans la zone au moment de la fuite:

Choisissez l'un des paramètres parmi ceux proposés ci-dessous et cochez la case correspondante:

Mode opératoire dans la zone au moment de la fuite:	
☐	Forage:
☐	Opérations sur puits (précisez quelle opération exactement; par exemple, opération au câble, essai de production, etc.):
☐	Production
☐	Maintenance
☐	Construction
☐	Opérations sur pipeline, y compris le raclage

A.2. Description des circonstances, conséquences de l'événement et mesures d'urgence**A.2.1 Y a-t-il eu libération d'une substance dangereuse autre qu'un hydrocarbure?**Oui ☐ Non ☐Si oui, précisez le type et la quantité de substance libérée:

(Type) (Quantité, précisez l'unité)

A.2.2 Y a-t-il eu un incendie déclenché par autre chose qu'un hydrocarbure (par exemple, origine électrique) entraînant un risque élevé d'accident majeur?Oui ☐ Non ☐

Décrivez les circonstances:

.....

A.2.3 L'incident est-il susceptible de causer une dégradation de l'environnement marin?Oui ☐ Non ☐

Si oui, indiquez quelles incidences sur l'environnement ont déjà été constatées ou sont susceptibles d'être engendrées par l'incident:

A.3. Causes préliminaires directes et sous-jacentes (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)

.....

A.4. Premiers enseignements tirés et premières recommandations pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)

.....

Cette section doit être complétée par l'autorité compétente.

L'événement est-il considéré comme un accident majeur?

☐ Oui☐ Non

Veuillez justifier:

.....

FIN DU RAPPORT

SECTION B

**PERTE DE CONTRÔLE DU Puits Nécessitant la Mise en Route des Équipements de Contrôle de Puits, ou
Défaillance d'une Barrière de Puits Nécessitant son Remplacement ou sa Réparation**

B.1. Informations générales

- a) Nom/code du puits:
- b) Nom de l'entrepreneur chargé du forage (le cas échéant):
- c) Nom/type de l'appareil de forage (s'il y a lieu):
- d) Date/heure de début et de fin de la perte de contrôle du puits:
- e) Type de fluide: saumure/pétrole/gaz/ (s'il y a lieu)
- f) Position de la tête de puits: en surface/sous-marine
- g) Profondeur d'eau (en mètres):
- h) Réservoir: pression/température/profondeur
- i) Type d'activité: production normale/forage/reconditionnement/entretien du puits
- j) Type d'entretien (s'il y a lieu): câble (*wireline*)/tube enroulé (*coiled tubing*)/snubbing/

B.2. Description des circonstances, conséquences de l'événement et mesures d'urgence

Bloc d'obturation de puits (BOP) actionné:

- ☐ Oui
☐ Non

Défecteur (*diverter*) mis en œuvre:

- ☐ Oui
☐ Non

Montée en pression et/ou contrôle de flux positif:

- ☐ Oui
☐ Non

Barrières de puits déficientes

- ☐ a)
- ☐ b)
- ☐ c)

Description des circonstances

.....

Précisions supplémentaires (*précisez l'unité*)

- ☐ Durée de la venue ou de l'éruption du puits:
- ☐ Débit:
- ☐ Volume de liquide:
- ☐ Volume de gaz:

Conséquences de l'événement et mesures d'urgence

.....

(Par exemple, 1. jet enflammé/2. première explosion/3. deuxième explosion, etc.)

B.3. Causes préliminaires directes et sous-jacentes (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)
.....**B.4. Premiers enseignements tirés et premières recommandations pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)**
.....

Cette section doit être complétée par l'autorité compétente.

L'événement est-il considéré comme un accident majeur?

☐ Oui

☐ Non

Veuillez justifier:

.....

FIN DU RAPPORT

SECTION C

DÉFAILLANCE D'UN ÉLÉMENT CRITIQUE POUR LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT (SECE)

C.1. Informations générales

a) Nom du vérificateur indépendant (le cas échéant):

C.2. Description des circonstances, conséquences de l'événement et mesures d'urgence

C.2.1. Description du SECE et des circonstances

Selon le vérificateur indépendant, quels éléments critiques pour la sécurité et l'environnement sont-ils perdus ou indisponibles, nécessitant une mesure corrective immédiate, ou bien ont été défaillants lors d'un incident?

Source:

☐

Rapport du vérificateur indépendant: informations (numéro du rapport/date/nom du vérificateur/.....)

☐

Défaillance lors d'un accident majeur: informations (date/description de l'accident/.....)

Éléments critiques pour la sécurité et l'environnement concernés

☐ a) Systèmes d'intégrité structurelle			
☐ Structures de surface	☐ Structures sous-marines	☐ Grues et équipement de levage	
☐ Dispositifs d'amarrage (systèmes d'ancrage et systèmes de positionnement dynamique)		☐ Autre, précisez	
☐ b) Systèmes de confinement			
☐ Barrière primaire de puits	☐ Barrière secondaire de puits	☐ Équipement de travail au câble	
☐ Circuit boue	☐ Filtres à sable	☐ Pipelines et tubes prolongateurs	
☐ Conduites-canalisation	☐ Appareils sous pression	☐ Autre, précisez	
☐ Équipement visant à assurer le contrôle du puits — <i>Blowout preventer</i> (BOP)			
☐ c) Systèmes de contrôle des sources d'ignition			
☐ Ventilation de la zone à risque	☐ Ventilation de la zone ne présentant pas de risque	☐ Équipement agréé ATEX	
☐ Équipement de déclenchement électrique	☐ Équipement pour mise à la terre et liaison équipotentielle	☐ Système d'inertage	
☐ Autre, précisez			
☐ d) Systèmes de détection			
☐ Détection incendie et gaz	☐ Contrôle d'injection chimique	☐ Sable	☐ Autres, précisez:
☐ e) Systèmes de confinement ou de purge			
☐ Équipement visant à assurer le contrôle du puits — déflecteur (<i>diverter</i>)		☐ Système de purge	
☐ Sols étanches au gaz		☐ Autres, précisez:	

☐ f) Systèmes de protection		
☐ Asperion	☐ Système de production de mousse installé sur l'hélicoptère	☐ Pompes à eau d'incendie
☐ Système d'extinction à eau	☐ Système de protection passive contre l'incendie	☐ Murs pare-feu/de protection contre l'explosion
☐ Système de lutte contre l'incendie à base de CO ₂ /Halon		☐ Autre, précisez
☐ g) Systèmes de mise à l'arrêt		
☐ Système local de mise à l'arrêt (LSD)	☐ Système d'arrêt des procédés (PSD)	
☐ Système d'arrêt d'urgence (ESD)	☐ Vanne d'isolement sous-marine (SSIV)	
☐ Vanne ESD du tube prolongateur	☐ Vanne ESD d'arrêt d'urgence de surface	
☐ Purge rapide	☐ Autre, précisez	
☐ h) Aides à la navigation		
☐ Aides à la navigation des aéronefs	☐ Aides à la navigation des embarcations	☐ Autre, précisez
☐ i) Équipement tournant — alimentation électrique		
☐ Turbine à aimant permanent pour compresseur	☐ Turbine à aimant permanent pour générateur	☐ Autre, précisez
☐ j) Équipement d'évacuation et de sauvetage		
☐ Équipements de protection individuelle	☐ Embarcations de sauvetage/TEMPSC	☐ Moyens d'évacuation tertiaires (radeaux de sauvetage)
☐ Refuge temporaire/zone de rassemblement	☐ Installations de recherche et de secours	☐ Autre, précisez
☐ (k) Systèmes de communication		
☐ Radios/téléphones	☐ Système d'annonces publiques	☐ Autre, précisez
☐ (l) Autre, précisez		

C.2.2. Description des conséquences

L'incident est-il susceptible de causer des dommages à l'environnement marin?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, indiquez quelles incidences sur l'environnement ont déjà été observées ou sont susceptibles d'être causées par l'événement.

.....

C.3. Causes préliminaires directes et sous-jacentes (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)

.....

C.4. Premiers enseignements tirés et premières recommandations pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)

Décrivez tout enseignement utile tiré de l'événement. Formulez des recommandations en vue d'éviter qu'un tel événement ne se reproduise.

.....

Cette section doit être complétée par l'autorité compétente.

L'événement est-il considéré comme un accident majeur?

☐ Oui

☐ Non

Veuillez justifier:

.....

FIN DU RAPPORT

SECTION D

PERTE D'INTÉGRITÉ STRUCTURELLE SIGNIFICATIVE DE L'INSTALLATION, DÉGRADATION DE LA PROTECTION CONTRE LES EFFETS DES INCENDIES OU EXPLOSIONS, OU PERTE DE POSITIONNEMENT D'UNE INSTALLATION MOBILE**D.1. Informations générales**

a) Nom du navire (le cas échéant)

D.2. Description des circonstances, conséquences de l'événement et mesures d'urgence

Indiquez quel système s'est avéré défaillant et décrivez les circonstances de l'événement (décrivez ce qui s'est passé, en incluant les conditions météorologiques et l'état de la mer).

.....

D.3. Causes préliminaires directes et sous-jacentes (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)

.....

D.4. Premiers enseignements tirés et premières recommandations pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)

.....

Cette section doit être complétée par l'autorité compétente.

L'événement est-il considéré comme un accident majeur?

☐ Oui

☐ Non

Veuillez justifier:

.....

FIN DU RAPPORT

SECTION E

NAVIRES SUR LE POINT D'ENTRER EN COLLISION ET COLLISIONS SURVENUES ENTRE DES NAVIRES ET DES
INSTALLATIONS EN MERE.1. **Informations générales**

- a) Nom/État du pavillon du navire (*):
- b) Type/tonnage du navire (*):
- c) Contact via AIS?:

(*) Le cas échéant.

E.2. **Description des circonstances, conséquences de l'événement et mesures d'urgence**

Indiquez quel système s'est avéré défaillant et décrivez les circonstances de l'événement/ce qui s'est passé (distance minimale entre le navire et l'installation, route et vitesse du navire, conditions météorologiques).

.....

E.3. **Causes préliminaires directes et sous-jacentes (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)**

.....

E.4. **Premiers enseignements tirés et premières recommandations pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)**

.....

Cette section doit être complétée par l'autorité compétente.

L'événement est-il considéré comme un accident majeur?

☐ Oui

☐ Non

Veuillez justifier:

.....

FIN DU RAPPORT

SECTION F

ACCIDENTS D'HELICOPTERE SURVENUS SUR LES INSTALLATIONS EN MER OU A PROXIMITE

Les incidents d'hélicoptère sont signalés conformément aux règles de l'Espace aérien commun (EAC). Si un accident d'hélicoptère relève de la directive 2013/30/UE, la section F est complétée.

F.1. **Informations générales**

- a) Nom de l'exploitant de l'hélicoptère:
- b) Type d'hélicoptère:
- c) Nombre de personnes à bord:

F.2. **Description des circonstances, conséquences de l'événement et mesures d'urgence**

Indiquez quel système s'est avéré défaillant et décrivez les circonstances de l'événement/décrivez ce qui s'est passé (précisez les conditions météorologiques).

.....

F.3. **Causes préliminaires directes et sous-jacentes (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)**

.....

F.4. **Premiers enseignements tirés et premières recommandations pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)**

.....

Cette section doit être complétée par l'autorité compétente.

L'événement est-il considéré comme un accident majeur?

☐ Oui

☐ Non

Veuillez justifier:

.....

FIN DU RAPPORT

Les sections G et H sont complétées conformément aux dispositions de la directive 92/91/CEE.

SECTION I

ÉVACUATION DU PERSONNEL

I.1. **Informations générales**

Date/heure de début et de fin de l'évacuation:

I.2. **Description des circonstances, conséquences de l'événement et mesures d'urgence**

L'évacuation a-t-elle été décidée à titre de mesure conservatoire ou d'urgence?

☐ Conservatoire ☐ Urgence ☐ Les deux à la fois

Nombre de personnes évacuées:

Moyens d'évacuation: (par exemple hélicoptère)

Indiquez quel système s'est avéré défaillant et décrivez les circonstances de l'événement/ce qui s'est passé, sauf si cela a déjà été décrit dans une précédente section de ce rapport.

.....

a

I.3. **Causes préliminaires directes et sous-jacentes (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)**

.....

I.4. **Premiers enseignements tirés et premières recommandations pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)**

.....

FIN DU RAPPORT

SECTION J

INCIDENT ENVIRONNEMENTAL MAJEUR

J.1. **Informations générales**

a) Nom du contractant (le cas échéant)

J.2. **Description des circonstances, conséquences de l'événement et mesures d'urgence**

Indiquez quel système s'est avéré défaillant et décrivez les circonstances de l'événement/ce qui s'est passé. Quelles sont ou pourraient être les incidences négatives graves sur l'environnement?

.....

J.3. **Causes préliminaires directes et sous-jacentes (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)**

.....

J.4. **Premiers enseignements tirés et premières recommandations pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent (dans les dix jours ouvrables suivant l'événement)**

.....

FIN DU RAPPORT ».

Page 19, l'annexe II est à lire comme suit:

«ANNEXE II

Format de publication commun

(conformément à l'article 24 de la directive 2013/30/UE)

SECTION 1

PROFIL

Information concernant l'État membre et l'autorité établissant le rapport

- a) État membre:
- b) Période de référence (année civile):
- c) Autorité compétente:
- d) Autorité désignée pour établir le rapport:
- e) Coordonnées de contact

Numéro de téléphone:

Adresse électronique:

SECTION 2

INSTALLATIONS

- 2.1. **Installations fixes:** veuillez fournir une liste détaillée des installations pour les activités pétrolières et gazières en mer dans votre pays (au 1^{er} janvier de l'année de référence), y compris leur type (unité fixe avec équipage, unité fixe normalement sans équipage, unité de production flottante, unité fixe non destinée à la production), année d'installation et localisation:

Tableau 2.1

Installations sous juridiction au 1er janvier de la période de référence

Nom ou identifiant	Type d'installation, à savoir unité fixe avec équipage; unité (fixe) normalement sans équipage; unité de production flottante; unité fixe non destinée à la production	Année d'installation	Type de fluide, à savoir pétrole; gaz; condensat; pétrole/gaz; pétrole/condensat	Nombre de lits	Coordonnées (longitude-latitude)

2.2. Changements par rapport à l'année de référence précédente

- a) **Nouvelles unités fixes:** veuillez indiquer les nouvelles unités fixes entrées en service au cours de la période de référence:

Tableau 2.2.a)

Nouvelles unités fixes entrées en service au cours de la période de référence

Nom ou identifiant	Type d'installation, à savoir unité fixe avec équipage; unité (fixe) normalement sans équipage; unité de production flottante; unité fixe non destinée à la production	Année d'installation	Type de fluide, à savoir pétrole; gaz; condensat; pétrole/gaz; pétrole/condensat	Nombre de lits	Coordonnées (longitude-latitude)

- b) **Unités fixes hors service:** veuillez indiquer les unités pour les activités pétrolières et gazières en mer mises hors service au cours de la période de référence:

Tableau 2.2.b)

Unités mises hors service au cours de la période de référence

Nom ou identifiant	Type d'installation, à savoir <i>fixe avec équipage;</i> <i>fixe normalement sans équipage;</i> <i>unité de production flottante;</i> <i>unité fixe non destinée à la production</i>	Année d'installation	Coordonnées (longitude-latitude)	Temporairement/définitivement

- 2.3. **Installations mobiles:** veuillez indiquer les installations mobiles en service au cours de la période de référence (MODUs et autres unités non destinées à la production):

Tableau 2.3

Unités mobiles

Nom ou identifiant	Type d'installation, à savoir unité mobile de forage en mer; autre unité mobile non destinée à la production	Année de construction	Nombre de lits	Zone géographique d'exploitation (par exemple, mer du Nord méridionale, haute Adriatique); et durée			
				Zone 1	Durée (mois)	Zone 2	Durée (mois)

2.4. Informations destinées à la normalisation ⁽¹⁾ des données: veuillez indiquer le nombre total d'heures de travail effectives en mer et la production totale au cours de la période de référence:

- a) Nombre total d'heures de travail effectives en mer pour toutes les installations:
- b) Production totale, en ktep:
- Production de pétrole (*précisez les unités*):
- Production de gaz (*préciser les unités*):

⁽¹⁾ Aux fins du présent règlement d'exécution, la normalisation est une transformation appliquée uniformément à chaque élément d'un ensemble de données afin de conférer à cet ensemble certaines propriétés statistiques spécifiques. Par exemple, un nombre d'événements notifiés (tels que des pertes de contrôle de puits) peut être normalisé en le divisant par le nombre total de puits dans l'État membre considéré.

SECTION 3
CADRE ET FONCTIONS RÉGLEMENTAIRES

3.1. Inspections

Nombre d'inspections en mer effectuées au cours de la période de référence.

Nombre d'inspections en mer	Hommes-jours passés sur l'installation (temps de déplacement non compris)	Nombre d'installations inspectées

3.2. Enquêtes

Nombre et type d'enquêtes effectuées au cours de la période de référence.

- a) Accidents majeurs
(conformément à l'article 26 de la directive 2013/30/UE):
- b) Problèmes touchant à la sécurité et à l'environnement
(conformément à l'article 22 de la directive 2013/30/UE):

3.3. Mesures d'exécution

Principales condamnations ou mesures d'exécution prises au cours de la période de référence en vertu de l'article 18 de la directive 2013/30/UE:

Description:
.....
.....
.....

3.4. Modifications importantes du cadre réglementaire relatif aux activités en mer

Veuillez décrire les principales modifications ayant affecté le cadre réglementaire relatif aux activités en mer au cours de la période de référence.

(à mentionner, par exemple, justification, description, résultats attendus, références)

.....
.....
.....
.....

SECTION 4

DONNÉES RELATIVES AUX INCIDENTS ET PERFORMANCES DES OPÉRATIONS EN MER

4.1. Données relatives aux incidents

Nombre d'événements à signaler en vertu de l'annexe IX:

dont considérés comme accidents majeurs:

4.2. Catégories d'incidents (annexe IX)

Catégories	Nombre d'événements	Nombre d'événements normalisé
a) Rejets involontaires		
Rejets de pétrole/gaz enflammé — incendies		
Rejets de pétrole/gaz enflammé — explosions		
Rejets de gaz non enflammé		
Rejets de pétrole non enflammé		
Rejet de substances dangereuses		
b) Perte de contrôle d'un puits		
Éruptions		
Actionnement du BOP/défecteur (diverter)		
Défaillance d'une barrière de puits		
c) Défaillance de SECE		
d) Perte d'intégrité structurelle		
Perte d'intégrité structurelle		
Perte de stabilité/flottabilité		
Perte de positionnement		
e) Collisions impliquant des navires		
f) Accidents d'hélicoptère		
g) Accidents mortels (*)		
h) Cinq blessés graves ou plus dans le même accident (*)		
i) Évacuations du personnel		
j) Accidents environnementaux		
(*) Uniquement en lien avec un accident majeur.		

4.3. Nombre total de décès et de blessés (**)

	Nombre	Valeur normalisée
Nombre total de décès		
Nombre total de blessés graves		
Nombre total de blessés		

(**) Nombre total tel que communiqué conformément à la directive 92/91/CEE.

4.4. Défaillances des éléments critiques pour la sécurité et l'environnement (SECE)

SECE	Nombre en lien avec des accidents majeurs
a) Systèmes d'intégrité structurelle	
b) Systèmes de confinement des procédés	
c) Systèmes de contrôle d'ignition	
d) Systèmes de détection	
e) Systèmes de confinement de secours	
f) Systèmes de protection	
g) Systèmes de mise à l'arrêt	
h) Aides à la navigation	
i) Équipements tournants — alimentation électrique	
j) Équipements d'évacuation et de sauvetage	
k) Systèmes de communication	
l) Autres	

4.5. Causes directes et sous-jacentes des incidents majeurs

Causes	Nombre d'incidents	Causes	Nombre d'incidents
a) Causes liées à l'équipement		c) Erreur de procédure/d'organisation	
<i>Défaut lié à la conception</i>		<i>Évaluation/perception inadéquate des risques</i>	
<i>Corrosion interne</i>		<i>Instruction/procédure inadéquate</i>	
<i>Corrosion externe</i>		<i>Non-respect de la procédure</i>	
<i>Défaillance mécanique due à la fatigue</i>		<i>Non-respect de l'autorisation de travaux</i>	
<i>Défaillance mécanique due à l'usure</i>		<i>Communication inadéquate</i>	
<i>Défaillance mécanique due à du matériel défectueux</i>		<i>Compétence insuffisante du personnel</i>	
<i>Panne mécanique (navire/hélicoptère)</i>		<i>Supervision inadéquate</i>	
<i>Panne d'instrument</i>		<i>Leadership en matière de sécurité inadéquat</i>	
<i>Défaillance du système de commande</i>		<i>Autre</i>	
<i>Autre</i>			
b) Erreur humaine — dysfonctionnement opérationnel		d) Causes météorologiques	
<i>Erreur de manipulation</i>		<i>Vent dépassant les limites de conception</i>	
<i>Erreur de maintenance</i>		<i>Vague dépassant les limites de conception</i>	
<i>Erreur d'essai</i>		<i>Manque extrême de visibilité dépassant les limites de conception des systèmes</i>	
<i>Erreur d'inspection</i>		<i>Présence de glace/icebergs</i>	
<i>Erreur de conception</i>		<i>Autre</i>	
<i>Autre</i>			

4.6. Quels sont les enseignements les plus importants tirés des incidents et méritant d'être partagés?

Description:

.....

.....

.....

.....

FIN DU RAPPORT »
